

Bonne année et surtout une bonne santé !

Une bonne santé car c'est bien en terme de santé que nous sommes en droit d'attendre des progrès importants de nos directions qui sont soumis à une obligation de sécurité de résultat. En ce sens, la sécurité c'est d'abord l'action et la mise en œuvre de mesures concrètes devant permettre d'éviter la réalisation des risques professionnels.

Après six mois de rupture du dialogue social, Bercy tentait ce mardi 19 janvier de renouer la discussion avec les représentants des personnels au CHSCT ministériel.

La directrice a représenté son projet de plan d'actions à affiner et mettre en œuvre d'ici 2018. Les priorités portées par les organisations syndicales depuis plus d'un an devraient être prise en compte, voire tout au moins débattues.

Si loin de la coupe aux lèvres !

Une nouvelle fois, les déclarations d'intention sont bonnes, mais ce discours tranche si brutallement avec la vraie vie dans les services !

Depuis deux ans, l'action ministérielle enregistre des reculs importants alors que la progression des situations de travail dégradées dans toutes les directions exige des actes concrets et immédiats !

Il faut répondre à l'urgence maintenant !

• nous exigeons le maintien et le renforcement du réseau d'acteurs préventeurs, notamment les médecins de prévention : 10 départements ne bénéficient plus de médecins,

l'insuffisance de temps médical à Paris et en Île-de-France provoque la fermeture de deux centres médicaux à l'Insee, les crédits 2016 accusent une baisse d'1 million d'euros !

• nous exigeons que les agents maltraités face aux réorganisations, restructurations, à la réforme territoriale, y compris les agents en directions interministérielles, DGCCRF et Centrale, soient respectés et disposent de tous les outils ministériels : consultation, avis et suivi des recommandations des chsct, mise à jour du document unique, droit à l'expertise agréée, aux études ergonomiques.

• nous exigeons la reprise des actions contre l'amiante : prévention, plans de désamiantage, suivi professionnel et post-professionnel.

Nous appelons tous les agents à agir et à se mettre en grève mardi 26 janvier.

Tous ensemble dans l'action, exigeons des moyens financiers et humains pour l'amélioration de nos conditions de vie au travail

Montreuil, le 21 janvier 2016.